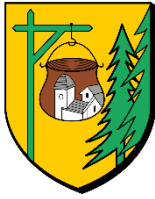


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA

Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20210301_06

Séance du 1^{er} mars 2021

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation :

22 février 2021

Date d'affichage :

8 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Aurore BRULPORT, Olivier BOILLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Lydie CHANEZ, Olivier BLANCHARD, Martial VERNEREY.

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Subventions aux associations – Année 2021

M. le Maire propose d'étudier les attributions de subventions pour l'année 2021. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition suivante :

- Arc-en-Ciel – Centre périscolaire20 683,69 €
- Arc-en-Ciel – Rythmes scolaires (Etat).....6 300,00 €
- Amicale des sapeurs-pompiers 150,00 €
- Coopérative scolaire : projet d'école.....500,00 €
- Coopérative scolaire : voyage (*selon contexte sanitaire*)1 250,00 €
- Banque alimentaire 90,00 €
- « Pour un petit plus » - Hôpital local de Mouthe 50,00 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE